des clercs par des exercices fréquents, des argumentations hebdomadaires, des dissertations variées, des examens de toute sorte. Mieux que nous, ils diront ce que furent ces lectures spirituelles où l'on se rendait comme à un festin de l'intelligence et du cœur, et où les leçons des maîtres de l'ascétisme, saint Francois de Sales, le P. Rodriguez, saint Jean de la Croix, le P. Faber, le P. Giraud, etc., leur étaient présentées avec un art qui en rehaussait tant la saveur. C'était dans ces entretiens que l'expérience de M. Letourneau les initiait aux fonctions les plus délicates et les plus élevées du saint ministère, aux besoins de la société contemporaine, aux nouvelles formes du zèle sacerdotal, aux œuvres diverses par lesquelles, aujourd'hui, le prêtre peut atteindre certaines âmes et les nourrir de l'Evangile. En même temps de sages conseils venaient les prémunir contre ces excès de zèle qu'ont signalés à bon droit des esprits clairvoyants et qui pourraient gâter les meilleures intentions.

L'étonnante activité de M. Letourneau s'est étendue, soit à l'intérieur du Séminaire, soit au dehors, à des œuvres très diverses qu'il suffira d'énumérer, pour montrer quelle a été, parmi nous, son heureuse influence. Assurément, si un séminaire universitaire a été récemment fondé pour les clercs qui reçoivent l'enseignement supérieur de la théologie et du droit canonique, on le doit, en grande partie, aux encouragements et aux libéralités de M. Letourneau. Est-il besoin de dire combien lui sont redevables, aussi, les retraites pastorales réorganisées, les retraites du mois établies pour les prêtres de la ville d'Angers, l'institution des Doyennés, la fondation de la Conférence Saint-Joseph pour les élèves du Séminaire, et cette belle œuvre des séminaristes-soldats qui, autant que

possible, a su attenuer les effets d'une loi néfaste?

Tous ces travaux ont inspiré à Mgr l'Evêque de Belley, dans une circonstance solennelle, une page qui trouve ici sa place. Ce fut le 14 mai 1895, dans cette fête inoubliable du 200° anniversaire de l'Union du Séminaire d'Angers avec la Compagnie de Saint-Sulpice, fête due en grande partie à l'initiative de M. Letourneau et célébrée avec un si grand éclat devant cinq cents prêtres réunis, que

Mgr Luçon a pu dire aux applaudissements de l'assistance :

« Quel que soit le respect dû à la modestie sulpicienne, il ne saurait imposer silence à la reconnaissance et à la justice. Et c'est pourquoi j'ose me permettre, Monsieur le Supérieur, de dire en votre présence, que l'héritage de M. Grandet, de M. Emery, de M. des Garets, de M. Houbart, n'est point tombé en des mains indignes de le recueillir, quand il est passé dans les vôtres. Oui, je suis heureux d'avoir cette occasion de vous dire publiquement combien le diocèse vous est reconnaissant du zèle avec lequel vous travaillez à conserver dans cette maison les bonnes traditions du passé, soit en maintenant toujours, selon les vues de votre vénérable Supérieur général, l'enseignement à la hauteur des besoins de l'époque et du progrès des sciences ecclésiastiques, soit en initiant vos jeunes élèves à la pratique des œuvres, aux devoirs de la vie active, aux industries du zèle pastoral.

« Oui, je dois dire combien nous sommes touchés du dévouement